



# Plan de relance autoroutier

+ de Service



## Dossier de presse

Le covoiturage : un engagement  
du plan de relance pour



de Service



**sanef**

une société d'Abertis

- Le Plan de Relance Autoroutier : moderniser l'autoroute, soutenir l'économie locale

## Un programme d'investissement exceptionnel

Le Plan de Relance est un **formidable accélérateur de projets aux enjeux et aux bénéfices multiples** : sur les plans économique et environnemental, comme dans les domaines de la sécurité routière ou de la qualité des équipements et des services proposés aux conducteurs.



Plan de relance  
autoroutier

+ Sûr + Fluide + Vert + de Service

Ces projets amélioreront les conditions de circulation de centaines de milliers d'usagers et contribueront à l'aménagement et au développement économique des territoires en **facilitant l'accès à l'autoroute** et en **fluidifiant la circulation**.

Leur réalisation aura un **impact positif sur les territoires** puisqu'elle nécessitera l'embauche de personnels qualifiés. À ce titre, les projets pourront être des **leviers pour l'emploi local**. Ces retombées économiques directes seront complétées par des retombées économiques indirectes.

**Signé avec l'État en août 2015, il prévoit la réalisation, d'ici 2022, de 20 projets sur les réseaux Nord, Ouest et Est du groupe, concentrés sur 5 domaines d'intervention :**

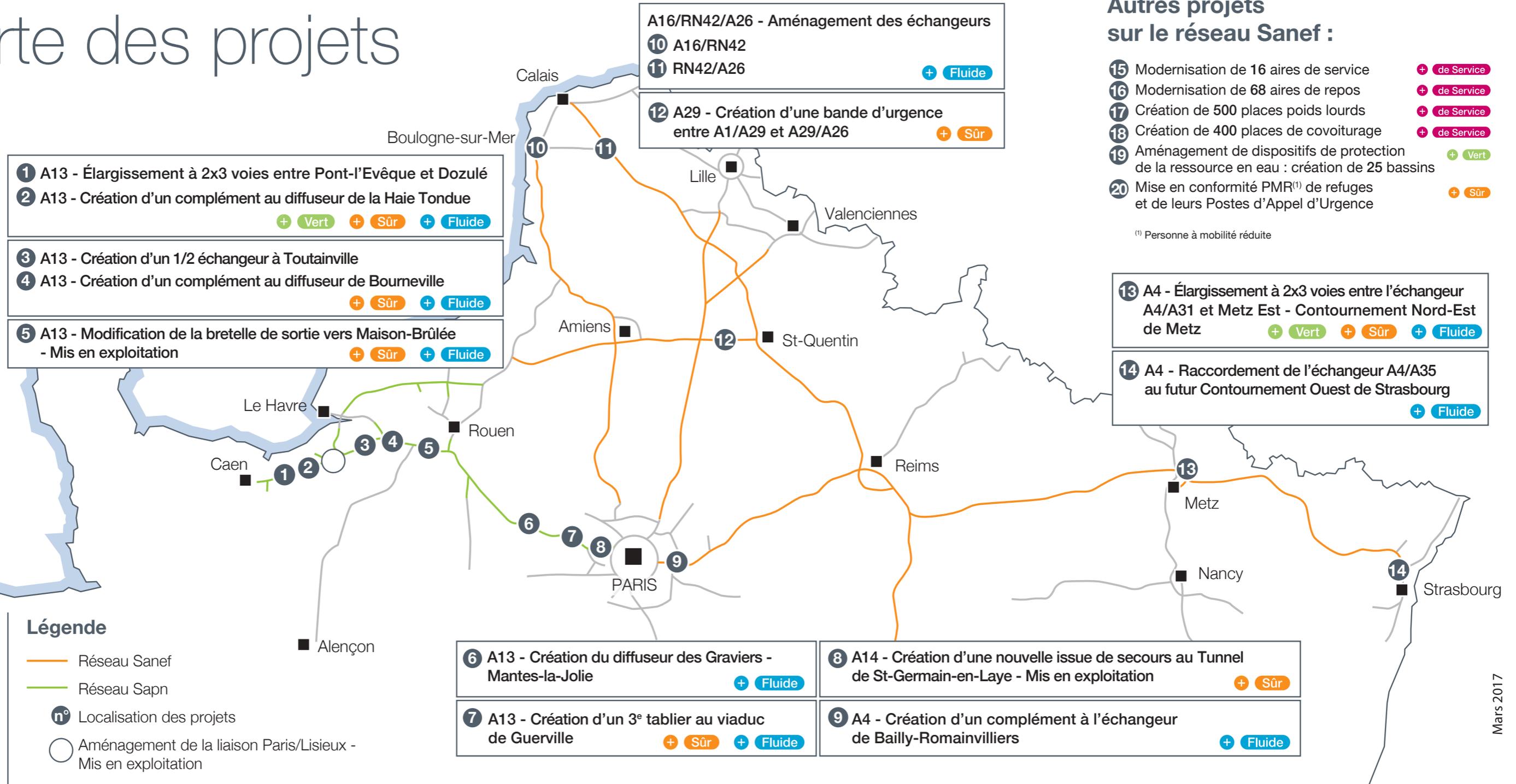
- l'aménagement du territoire,
- l'élargissement des voies,
- la sécurité du réseau,
- l'amélioration des services,
- la protection de l'eau.

### Le Plan de Relance en chiffres

**724** millions d'euros investis dont :

- **444 millions d'euros** sur les réseaux Nord et Est contre un allongement de 2 ans de la concession Sanef,
- **280 millions d'euros** sur le réseau Ouest contre un allongement de 3 ans et 8 mois de la concession Sapn.

# Carte des projets



# Le groupe Sanef, un maître d'ouvrage expérimenté et responsable

Au quotidien, la mission du groupe Sanef est **d'exploiter** mais aussi **de sécuriser, d'entretenir, de valoriser et de développer le réseau autoroutier.**

Entretien des relations de proximité et **favorisant la concertation avec les territoires**, il collabore avec les collectivités locales pour mettre en œuvre ses projets mais également pour accompagner et dynamiser le développement des régions.

**La création de 400 places de parking de covoiturage témoigne de l'engagement à long terme du groupe et de sa capacité à investir pour des solutions pérennes au service des populations des territoires desservis et respectueuses de l'environnement.**



Le groupe Sanef en chiffres :

**2 063** km d'autoroutes exploités,

**3 000** salariés,

**210** millions d'euros investis en 2015 pour entretenir et moderniser son réseau,

**1,626** milliard d'euros de chiffre d'affaires.

- La mobilité durable, un engagement fort du groupe Sanef

## Soutenir la mobilité durable

Gestionnaire d'infrastructures de transport, le groupe Sanef est aussi **créateur de solutions et de services** pour accompagner les besoins et les usages des conducteurs d'aujourd'hui, anticiper les modes de déplacement de demain, tout en réduisant l'empreinte environnementale de ses autoroutes.

En ligne avec ces valeurs, le Plan de Relance Autoroutier comprend **un volet « aires et services » ambitieux** qui place le plaisir et la liberté du voyage sur autoroute au cœur des projets à réaliser.

Cette thématique se traduit par la **modernisation de 16 aires de service et de 68 aires de repos** réinventées pour être plus agréables, plus fonctionnelles, plus accessibles et plus sûres.

En complément, la **création de 500 places de stationnement poids-lourds** ou encore la **réalisation de 400 places de covoiturage** marquent l'engagement du groupe Sanef en faveur de tous les usages de l'autoroute : déplacements professionnels, de loisirs, individuels ou tournés vers les nouvelles pratiques de trajets partagés.





Le groupe fait évoluer ses équipements comme en 2016 avec **le projet Corri-Door** qui a permis à **l'électromobilité** d'entrer sur ses réseaux.

Aujourd'hui, les autoroutes Sanef et Sapn comptent **45 bornes de recharge rapide**, soit en moyenne une borne tous les 80 km.



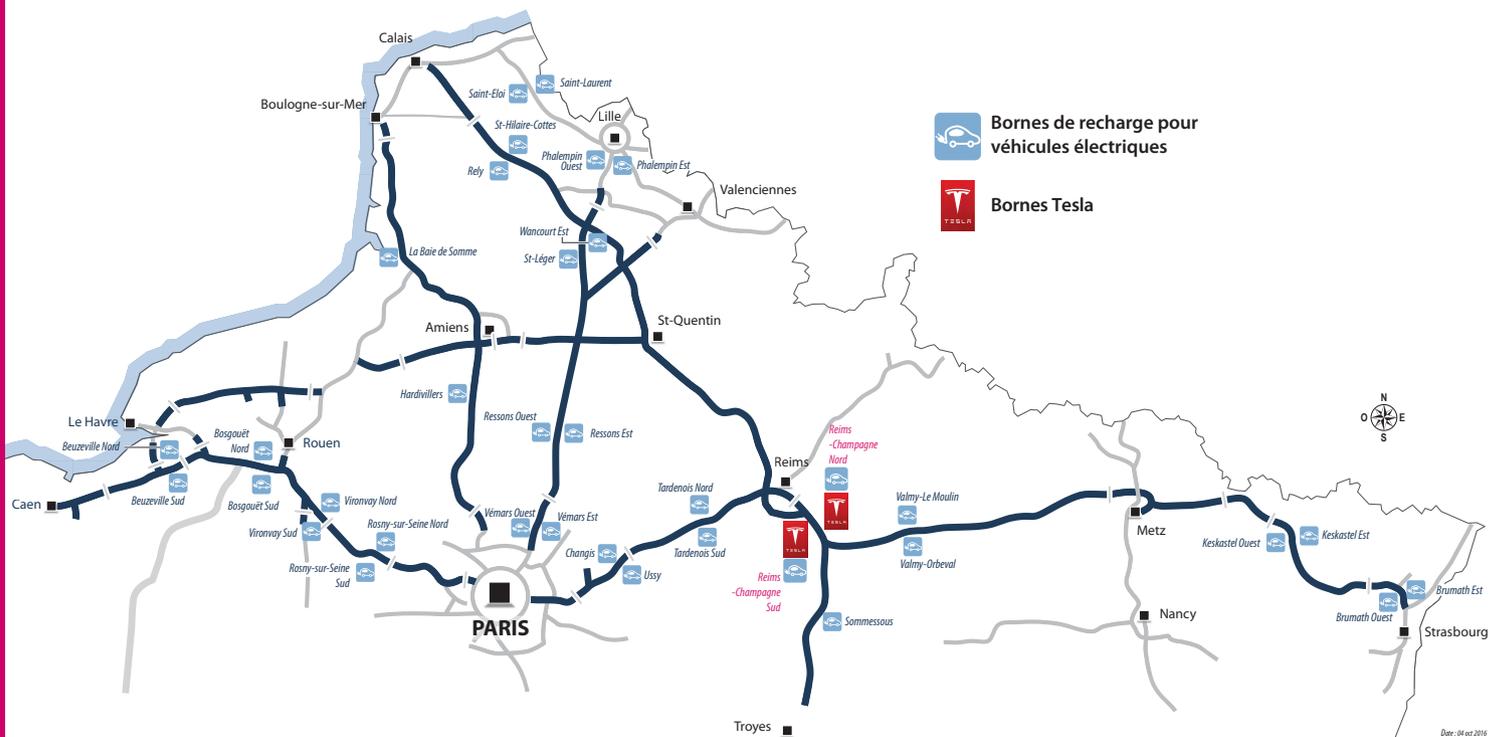
Autre **illustration concrète d'un usage plus responsable de l'automobile**, le **covoiturage** est parfaitement adapté à l'autoroute. Solution écologique, économique et conviviale, cette pratique regroupe

à bord d'un même véhicule plusieurs passagers réalisant le même trajet.

**Ce sont 12% des émissions de gaz à effet de serre qui sont ainsi économisés à l'échelle d'un équipage de covoitureurs sur les longs trajets.\***

\* Source étude ADEME 2015

## Implantation des bornes électriques



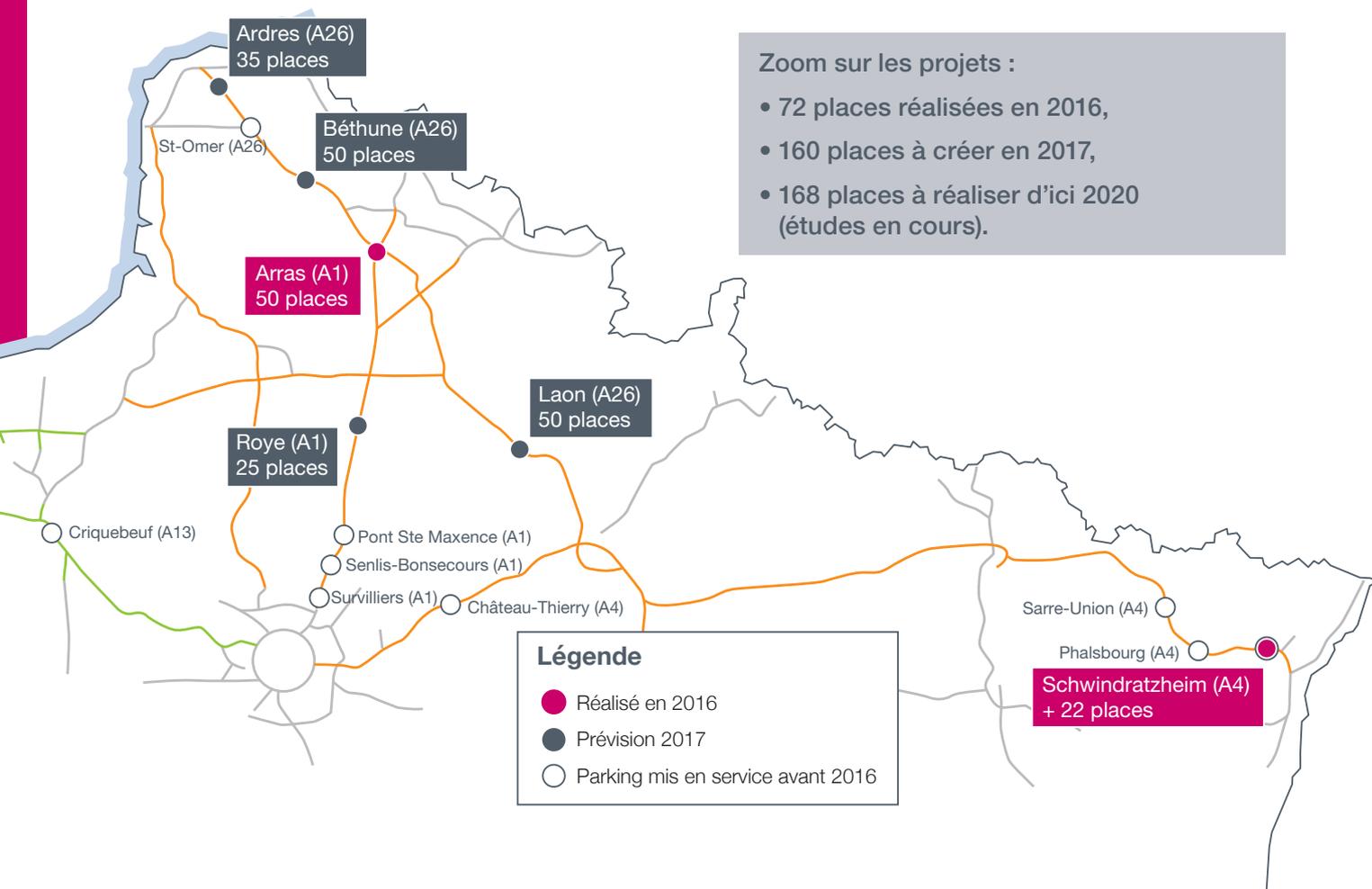
- Des projets qui encouragent la pratique du covoiturage

## Un déploiement multisite jusqu'en 2020

Occasionnel ou quotidien, pour les déplacements domicile-travail ou de loisirs, sur des courtes distances ou des longs trajets, le covoiturage est **une pratique en forte croissance en France.**

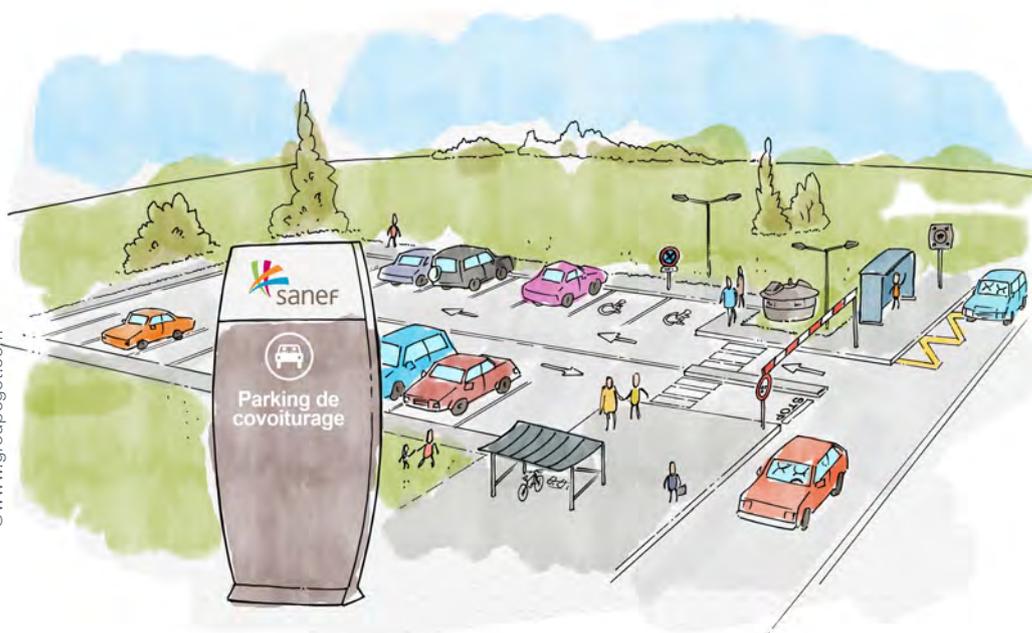
Les réseaux Sanef et Sapn comptent aujourd'hui près de 450 places de covoiturage.

**Grâce au Plan de Relance Autoroutier, le groupe Sanef va doubler son parc réservé à cet usage en créant 400 nouvelles places.**



# Aménager des aires de covoiturage fonctionnelles

Les aires de covoiturage sont aménagées à proximité d'un accès autoroutier, là où un besoin a été identifié, pour faciliter et sécuriser la pratique. Accessibles depuis le réseau secondaire, elles garantissent un haut niveau de sécurité.



## LES AMÉNAGEMENTS TYPES D'UNE AIRE DE COVOITURAGE :

- un totem de signalisation,
- un parking clôturé et réservé aux véhicules légers,
- un éclairage qui permet d'assurer un sentiment de sécurité,
- une zone de dépose-minute,
- un abribus,
- une poubelle et un cendrier pour la propreté du site dont Sanef assure l'entretien.

Selon les sites, un abri pour les deux-roues et une desserte de bus peuvent être créés pour jouer pleinement la carte de la comodalité.

- Un dispositif d'information continu

## Rester à l'écoute de ses publics

Pour informer et accompagner conducteurs et riverains tout au long des projets du Plan de Relance Autoroutier, le groupe Sanef propose un dispositif complet.

> **Le site internet :**

[www.planderelance.sanef.com](http://www.planderelance.sanef.com)

- Pour s'informer sur tous les projets du Plan de Relance, notamment le covoiturage, dans l'onglet « Aires et services ».
- Pour contacter et interroger les équipes projets grâce au formulaire de contact.

> **La Ligne Info Projets :**

**0 806 800 036**

**Service gratuit  
+ prix appel**

À l'écoute du public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### CONTACT PRESSE

Manuela Thomas

03 26 83 51 55 / 06 10 17 31 61

[manuela.thomas@sanef.com](mailto:manuela.thomas@sanef.com)





# Plan de relance autoroutier

+ Sûr + Fluide + Vert + de Service

Plus convivial et plus pratique,  
plus écologique et plus économique :  
**avec le covoiturage,**  
**ouvrons la voie à la mobilité responsable.**

[www.planderelance.sanef.com](http://www.planderelance.sanef.com)